



## COMMUNE D'ARDES SUR COUZE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 février 2019

**Présents :** Mmes Allezard, Anglaret, Du Garay, Buffay, Lecollier. MM Bourdiol, Deloison, Finaud, Gaillot, Magne, Rousset, Therme, Veissiere.

**Pouvoirs :** D Michalon à J Therme

**Absents excusés :** D Michalon, S Monier.

**Secrétaire de séance :** M Richard Finaud

**Ordre du jour :**

- Election du Maire
- Détermination du nombre d'adjoint
- Election des Adjoints

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Bernard VEISSIERE, Maire démissionnaire, Mme BALME DU GARAY Marie Thérèse, doyenne d'âge parmi les conseillers municipaux, a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du maire.

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur Richard FINAUD

Le conseil a désigné deux assesseurs : Madame Florence BUFFAY et Monsieur Ludovic MAGNE.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

### ELECTION DU MAIRE

#### Premier tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-7, L. 2122-8 du Code Général des Collectivités, a invité le conseil à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne 14

A DEDUIRE : bulletins litigieux énumérés 0

aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés = 14

Majorité absolue 8

Ont obtenu : M. DELOISON Marc : 6 voix

M THERME Jacques : 8 voix

**M THERME Jacques ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.**

## **Objet : Détermination du nombre d'Adjoints**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il faut déterminer le nombre d'Adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe à quatre le nombre d'Adjoints.

## **ELECTION DU PREMIER ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jacques THERME, Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

### **1<sup>er</sup> tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
A DEDUIRE : <i>bulletins litigieux énumérés</i>	0
<i>aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral</i>	_____
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés =	14
Majorité absolue	8

Ont obtenu : M FINAUD Richard	:	7	voix
M VEISSIERE Bernard	:	7	voix

**Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un second tour de scrutin est organisé**

### **2<sup>eme</sup> tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
A DEDUIRE : <i>bulletins litigieux énumérés</i>	0
<i>aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral</i>	_____
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés =	14
Majorité absolue	8

Ont obtenu : M FINAUD Richard	:	7	voix
M VEISSIERE Bernard	:	7	voix

**Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un troisième tour de scrutin est organisé**

### 3eme tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
A DEDUIRE : <i>bulletins litigieux énumérés</i> <i>aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral</i>	0
	<hr/>

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés = 14

Majorité absolue 8

Ont obtenu : M FINAUD Richard	:	7	voix
M VEISSIERE Bernard	:	7	voix

**A l'issu du 3eme tour de scrutin en cas d'égalité des suffrages le candidat le plus âgé est déclaré élu, M VEISSIERE Bernard (29/04/1946), M FINAUD Richard (12/07/1970) M VEISSIERE Bernard a été proclamé 1<sup>er</sup> Adjoint et a été immédiatement installé.**

### ELECTION DU SECOND ADJOINT

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jacques THERME, Maire, à l'élection du Second Adjoint.

#### 1<sup>er</sup> tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
A DEDUIRE : <i>bulletins litigieux énumérés</i> <i>aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral</i>	0
	<hr/>

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés = 14

Majorité absolue 8

Ont obtenu : M DELOISON Marc	:	5	voix
M FINAUD Richard	:	9	voix

**Monsieur FINAUD Richard ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2<sup>nd</sup> Adjoint au Maire et a été immédiatement installé.**

## **ELECTION DU TROISIEME ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jacques THERME, Maire, à l'élection du Troisième Adjoint.

### **1<sup>er</sup> tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
A DEDUIRE : <i>bulletins litigieux énumérés</i> <i>aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral</i>	0
<hr/>	
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés =	14
Majorité absolue	8
Ont obtenu : Mme ALLEZARD Isabelle	: 8 voix
M DELOISON Marc	: 6 voix

**Madame ALLEZARD Isabelle ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3<sup>ème</sup> Adjoint au Maire et a été immédiatement installé.**

## **ELECTION DU QUATRIEME ADJOINT**

Il a été procédé ensuite, dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jacques THERME, Maire, à l'élection du quatrième Adjoint.

### **1<sup>er</sup> tour de scrutin** :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
A DEDUIRE : <i>bulletins litigieux énumérés</i> <i>aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral</i>	0
<hr/>	
RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés =	14
Majorité absolue	8
Ont obtenu : M DELOISON Marc	: 7 voix
M MICHALON Daniel	: 7 voix

**Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un second tour de scrutin est organisé**

### **2eme tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
A DEDUIRE : <i>bulletins litigieux énumérés</i> <i>aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral</i>	0
	<hr/>

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés = 14

Majorité absolue 8

Ont obtenu : M DELOISON Marc	:	7	voix
M MICHALON Daniel	:	7	voix

**Aucun candidat n'ayant obtenu la majorité absolue, un troisième tour de scrutin est organisé**

### **3eme tour de scrutin :**

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	14
A DEDUIRE : <i>bulletins litigieux énumérés</i> <i>aux articles L. 65 et L. 66 du Code électoral</i>	0
	<hr/>

RESTE, pour le nombre des suffrages exprimés = 14

Majorité absolue 8

Ont obtenu : M DELOISON Marc	:	7	voix
M MICHALON Daniel	:	7	voix

**A l'issue du 3eme tour de scrutin en cas d'égalité des suffrages le candidat le plus âgé est déclaré élu, M DELOISON Marc (15/09/1956), M MICHALON Daniel (28/09/1964) M DELOISON Marc a été proclamé 4ème Adjoint et a été immédiatement installé.**

**Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions**

**La séance est levée à 19 h 15**